



Actus Agricoles

Aides découplées, aides animales, Indemnités de handicaps naturels (ICHN), paiements bio et mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), aides végétales ou encore aide à l'assurance récolte. Le paiement des aides PAC 2023 débute mi-octobre pour se terminer en mars 2024, sous réserve des contrôles de l'administration.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/le-calendrier-de-versement-des-aides-pac-2023/>